

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 31 mars 2025, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **7 avril 2025** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 46

Nombre de conseillers absents à la séance : 7

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 15

Nombre de conseillers suppléés : /

### **ETAIENT PRÉSENTS :**

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Jamal BELAIDI, Bernard BERTHELIER, Vanessa BONNEFOY, Nadine BRUEL, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN

### **ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Magali MAUREL (représentée par Bernard BERTHELIER), Catherine AMALRIC (représentée par Jean-Paul NICOLAS), Jean-François BARRIER (représenté par Nathalie GARDES), Elisa BASTIDE (représentée par Philippe MARIOU), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Michel COSNIER (représenté par Jean-Louis PRAX), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Philippe FABRE (représenté par Philippe MAURS), Claudine FLEY (représentée par Vanessa BONNEFOY), Maxime MURATET (représenté par Nicole SOULENQ-COUSSAIN), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Jean-Louis VIDAL (représenté par Thierry CRUEGHE), Véronique VISY (représentée par Valérie RUEDA)

### **ETAIENT ABSENT(E)S :**

Isabelle LANTUEJOUL, Yves ALEXANDRE, Hubert BONHOMMET, Géraud DELPUECH, David LOPEZ, Chloé MOLES, Julien VIDALINC

Monsieur Christian POULHES a été élu secrétaire de séance.

## **N° DEL\_2025\_039 : FINANCES / MISE À JOUR DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT**

### **Rapporteur : Monsieur Christian POULHES**

Par délibération n° DEL\_2024\_029 du 11 avril 2024, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac a procédé à l'examen des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP). Dans ce cadre, ont été approuvés, d'une part, l'ajustement de la répartition annuelle des Crédits de Paiement afin de prendre en considération les dépenses réellement exécutées en 2023 et, d'autre part, l'actualisation des montants des AP concernant le Pôle d'Échange Intermodal.

Aujourd'hui, et comme cela est nécessaire au moins une fois par an, il convient de procéder à la mise à jour des Crédits de Paiement pour toutes les AP afin notamment de prendre en considération le montant des dépenses réellement exécutées en 2024.

Par ailleurs, il convient de clôturer l'Autorisation de Programme relative à la restructuration du site de l'Yser sur le budget du TDMA. Les dépenses effectives de cette opération ont été de 4 022 941 €.

Il convient également de créer trois nouvelles Autorisations de Programme sur l'année 2025. Il s'agit en premier lieu, sur le Budget Principal, du Boulodrome pour un montant

global de 3 864 000 € TTC, puis du terrain du Stade Jean Alric pour un montant de 2 748 000 € TTC. Une Autorisation de Programme est également créée sur le Budget Annexe de l'Assainissement pour le Schéma Directeur de l'Assainissement pour un montant de 2 200 000 € HT.

Les tableaux joints en annexe détaillent les enveloppes financières effectives allouées à chaque opération ainsi que les nouvelles répartitions annuelles des Crédits de Paiement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la mise à jour des tableaux des AP/CP, tels que présentés en annexe.

Au registre sont les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Le Secrétaire,

Pierre MATHONIER.

Christian POULHES.